

## 3ème GRAND PRIX JEUNES DE NÎMES CAMPAGNE

### Samedi 03 & Dimanche 04 MARS 2018

#### REGLEMENT DE L'EPREUVE

**Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.**

Article 1 - **Formule de jeu** : 36 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour  
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs de catégorie minimales ou moins licenciés à la FFGOLF à jour du Droit de Jeu Fédéral de 35 € et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale.  
**Pour les joueurs affiliés à la ffgolf, le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, doivent être enregistrés avant le 24 février. Les autres joueurs devront fournir un certificat médical à leur inscription.**

Article 2 - **Déroulement de l'épreuve** :

- Parcours d'entraînement Vendredi 02 Mars 2018
- 1<sup>er</sup> Tour 18 trous Samedi 03 Mars 2018
- 2<sup>ème</sup> Tour 18 trous Dimanche 04 Mars 2018

Cadets et chariots électriques : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) devront se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur sera assimilée à un comportement incorrect.

Article 3 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :

Le nombre total d'inscrits ne pourra pas dépasser 108 joueurs (dont 11 wildcards maxi et 24 filles mini) réparti de la manière suivante :

Catégorie	Minimes	Benjamins	U12
Nombre maximal	18	45	45
Dont Filles (mini)	6	9	9
Dont WildCards (maxi)	3	4	4

**LLes joueurs Minimes et Benjamins** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles.

**Les joueurs U12** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre de moyenne de scores en stroke Play, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles.

**Marques de départ:** **Minimes:** Garçons: Blanc – Filles: Bleu, **Benjamins:** Garçons: Jaune – Filles Rouge  
**U12:** Garçons: Violet – Filles: Orange

Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le vendredi 02 Mars 2018 comprise)

- Droit d'inscription unique : 40 € (membres : 12 €)

Article 5 - **Clôture des engagements** : **Vendredi 16 Février 2018 à 18 heures**  
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Article 6 - **Les inscriptions** se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **jusqu'au vendredi 16 Février 2018 à 18 heures** et seront adressés à :

**Association Sportive du Golf Club Nîmes Campagne**  
1360 Chemin du Mas de Campagne - 30 900 NIMES  
Tel : 04.66.70.17.37. – Fax : 04.66.70.03.14.  
E mail : [contact@golfnimescampagne.fr](mailto:contact@golfnimescampagne.fr)

Article 7 - **Tirage des départs:** Le tirage des départs du premier tour sera établi par catégorie et par sexe dans l'ordre croissant des index. Celui du second tour sera établi dans l'ordre inverse des classements du 1<sup>er</sup> tour par catégorie et par sexe. L'ordre de départ des catégories sera déterminé par le Comité mais sera le même pour les deux tours.

Article 8 - **Prix** : Trophée aux vainqueurs dans chacune des catégories. Un prix sera remis au 1<sup>er</sup> brut dans chacune des catégories par sexe.

Article 9 - **Départage** : Play-off « Trou par trou » pour la 1<sup>ère</sup> place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et derniers trous.  
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 10 - **Remise des prix suivie d'un cocktail** : Dimanche 04 Mars 2018, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie

**Association Sportive du Golf Club Nîmes Campagne**  
1360 Chemin du Mas de Campagne - 30 900 NIMES  
Tel : 04.66.70.17.37. – Fax : 04.66.70.03.14.  
E mail : [contact@golfnimescampagne.fr](mailto:contact@golfnimescampagne.fr)